

INFRACTION / MESURE	DURÉE	TRÈS LÉGÈRE*	LÉGÈRE	MOYENNEMENT GRAVE	GRAVE	DÉLIT DE CHAUFFARD
Avertissement			Si aucune mesure d'admonestation dans les 2 années précédentes			
Retrait minimal	1 mois		En cas de mesure d'admonestation dans les 2 années précédentes	Si aucune mesure plus grave qu'un avertissement ou un retrait pour infraction légère dans les 2 années précédentes		
	3 mois				Si aucun retrait pour infraction moyennement grave ou grave dans les 5 années précédentes	
	4 mois			En cas de retrait pour infraction moyennement grave ou grave dans les 2 années précédentes		
	6 mois				En cas de retrait pour infraction moyennement grave dans les 5 années précédentes	
	9 mois			En cas de 2 retraits pour infractions moyennement graves (ou pour une grave et une moyennement grave) dans les 2 années précédentes		
	12 mois				En cas de retrait pour infraction grave (ou de deux retraits pour infractions moyennement graves) dans les 5 années précédentes	
	15 mois			En cas de 2 retraits pour infractions graves dans les 2 années précédentes		
	24 mois					Si aucun retrait pour délit de chauffard dans les 5 années précédentes
	Durée indéterminée (min 2 ans)			En cas de 3 retraits pour infractions moyennement graves au moins dans les 10 années précédentes, sauf s'il s'est écoulé 5 ans sans infraction après un retrait	En cas de 2 retraits pour infractions graves (ou 3 retraits pour infractions moyennement graves au moins) dans les 10 années précédentes, sauf s'il s'est écoulé 5 ans sans infraction après un retrait	